

 greiner bio-one Page 1 / 4	FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200	 greiner bio-one A AN SOP 04.03.02-041 Rév.00 Valable depuis : 09/22/2014
	CTAD VACUETTE®	

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

- **Nom du Produit :** CTAD VACUETTE®
- **Fabricant/Fournisseur :**

AUTRICHE

Greiner Bio-One GmbH
 Bad Haller Strasse 32
 4550 Kremsmünster
 Autriche
 Tél. : (+43) 7583 6791-0
 Fax : (+43) 7583 114
 E-mail : office@at.gbo.com

ÉTATS-UNIS

Greiner Bio-One North America Inc.
 4238 Capital Drive
 Monroe, NC 28110
 États-Unis
 Tél. : (+1) 888-286-3883
 FAX : (+1) 800-726-0052
 E-mail : info@us.gbo.com

BRÉSIL

Greiner Bio-One Brasil
 Produtos Médicos Hospitalares Ltda.
 Av. Affonso Pansan no. 1.967
 13473-620 Vila Bertini
 Americana, São Paulo - Brésil
 Tél. : +55 (19) 3468-9600
 Fax : +55 (19) 3468-9601
 E-mail : info@br.gbo.com

SECTION 2 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- **Description :** Tube PET VACUETTE® (Polyéthylène téréphthalate) avec
- | Nom chimique : | N° CAS | Quantité de substances : |
|-------------------------------------|------------|--------------------------|
| Acide Citrique Monohydraté | 5949-29-1 | |
| Acide Citrique Trisodique Dihydraté | 6132-04-03 | |
| Théophylline | 58-55-9 | < 10 % |
| Adénosine | 58-61-7 | |
| Dipyridamole | 58-32-2 | |
- **Limites d'exposition :** N/A

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES DANGERS

- **Description du danger :**
Peut provoquer une irritation des yeux.
- **Effet d'une exposition aiguë :**
Peut provoquer une irritation des yeux.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

- **Peau :** Laver avec du savon et rincer abondamment avec de l'eau.
- **Yeux :** Rincer les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
- **Inhalation :** Transporter la personne à l'extérieur. En cas de respiration difficile, consulter un médecin.
- **Ingestion :** Rincer la bouche avec de l'eau, uniquement si la personne est consciente. Appeler un médecin.

 greiner bio-one Page 2 / 4	FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200	 greiner bio-one A AN SOP 04.03.02-041 Rév.00 Valable depuis : 09/22/2014
	CTAD VACUETTE®	

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- **Moyens d'extinction appropriés** : Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse appropriée.
- **Risques particuliers d'explosion et d'incendie** : Émission de fumées toxiques dans des conditions d'incendie. Ce matériau, comme la plupart des matériaux sous forme de poudre, est capable de provoquer une explosion de poussière.
- **Équipements de protection** : Les pompiers doivent porter des vêtements de protection appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau et les yeux, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et fonctionnant en mode de pression positive.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- **Précautions individuelles** : Éviter la surexposition. Porter un équipement de protection, ainsi qu'un respirateur approuvé par le NIOSH.
- **Précautions environnementales** : N/A
- **Méthodes de nettoyage** : Ne pas balayer à sec. Humidifier pour minimiser la quantité de poussière en suspension dans l'air. Placer dans un conteneur de stockage approprié. Rincer la zone avec de l'eau.

SECTION 7 : STOCKAGE ET MANIPULATION

- **Manipulation** :
Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les poussières. Éviter la formation ou l'accumulation de poussière. Utiliser une ventilation et un système de collecte des poussières adéquats.
Informations sur la protection contre les explosions et les incendies : N/A
- **Stockage** :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Utiliser des conteneurs appropriés. Les maintenir correctement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver dans un lieu frais, sec et correctement ventilé.
Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune : Stocker à l'écart des matières incompatibles, telles que les bases fortes et les agents oxydants forts.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- **Informations supplémentaires sur la conception des systèmes techniques** : Utiliser un système de ventilation local ou général suffisant.
- **Équipements de protection personnels** :
Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver soigneusement après manipulation. Enlever toute contamination et laver avant réutilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Utiliser avec une ventilation adéquate. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence.
Équipement respiratoire : Respirateur approuvé par le NIOSH
Protection des mains : Porter des gants de protection appropriés afin d'éviter toute exposition de la peau.
Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection contre les produits chimiques
Protection du corps : Porter des vêtements de protection appropriés afin d'éviter toute exposition de la peau.
- **Mesures d'hygiène** : N/A

 greiner bio-one Page 3 / 4	FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200	 greiner bio-one A AN SOP 04.03.02-041 Rév.00 Valable depuis : 09/22/2014
	CTAD VACUETTE®	

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales	Acide Citrique Monohydraté	Acide Citrique Trisodique Dihydraté	Théophylline	Adénosine	Dipyridamole
Forme :	Solide	Solide	Solide	Solide	Solide
Couleur :	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc
Odeur :	Inodore	Inodore	Inodore	Inodore	Inodore
Valeur pH :	1,85 (5 %, 25 °C)	7,5–9,0		5–7 1 %, 25 °C)	N/A
Changement d'état					
Point de fusion/ Plage de fusion °C	135–152	300	271	N/A	165–166
Point d'ébullition/Plage d'ébullition : non déterminé					
Point d'éclair °C :	345	N/A	N/A	N/A	N/A
Inflammabilité (solide, gazeuse) :	N/A				
Risque d'explosion :	Les produits ne présentent pas de risque d'explosion				
Pression de Vapeur :	Non déterminée				
Densité g/cm ³ :	1,54	N/A	N/A	N/A	N/A
Solubilité dans/Miscibilité avec/H ₂ O :	Soluble				
Solvants organiques :	N/A				
Concentration en solide :	N/A				

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- **Décomposition thermique/conditions à éviter** : Aucune identifiée
- **Matériaux à éviter** : Bases fortes, agents oxydants forts et agents réducteurs.
- **Réactions dangereuses** : Stable, aucune connue
- **Produits de décomposition dangereux** : Aucun identifié

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

- **Toxicité aiguë** (DL50 orale rat > 200 mg/kg)
 - Yeux : Peut provoquer une irritation
 - Peau : Peut provoquer une irritation
 - Inhalation : L'inhalation d'importantes quantités de poussière peut irriter les voies respiratoires supérieures.
 - Ingestion : Peut provoquer des nausées et des vomissements en cas d'ingestion en de quantités importantes. Peut également provoquer de l'hyperpnée et des convulsions.
- **Effet principal d'irritation** :
 - Sur la peau : Non établi
 - Sur les yeux : Non établi
- **Sensibilisation** : Non établi
- **Informations toxicologiques supplémentaires** : Aucune identifiée

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

- **Effets écotoxicologiques** : Aucune donnée n'est disponible sur les effets indésirables de ce produit sur l'environnement.
- **Autres informations** : N/A
- **Remarques générales** : N/A

 greiner bio-one Page 4 / 4	FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200	 greiner bio-one A AN SOP 04.03.02-041 Rév.00 Valable depuis : 09/22/2014
	CTAD VACUETTE®	

SECTION 13 : INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

- **Produit :**
Recommandation
L'élimination du produit doit être réalisée conformément à l'ensemble des réglementations environnementales locales, fédérales et nationales applicables. L'élimination du produit doit être réalisée selon les réglementations de la norme 40 CFR 261. Ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les réglementations locales.
- **Conditionnement :**
Recommandation
L'élimination du produit doit être réalisée conformément à l'ensemble des réglementations environnementales locales, fédérales et nationales applicables. Ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les réglementations locales.
Agent nettoyant recommandé : Eau associée à des agents nettoyants si nécessaire

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

- **Réglementations de Département des transports (DOT) :** Non réglementé
- **Transport terrestre ADR/RID :** Non réglementé
- **Transport maritime IMDG :** Non réglementé
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :** Non réglementé

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **Norme en Matière de Communication des Renseignements sur les Dangers (HCS) 29 CFR 1910.1200(g), révisée en 2012**
- **Directives CE :** 91/155/CEE, 93/112/CE, 88/379/CEE
- **Réglementations nationales :** Réglementations sur les produits chimiques (Informations sur les risques et les emballages) : ChemG (Autriche)
- **Catégorie de pollution de l'eau :** N/A
- **Remarque :** Il convient de noter que d'autres dispositions légales peuvent être observées. Il est recommandé de se tenir informé de toutes les réglementations locales, nationales et internationales applicables.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, la société Greiner Bio-One ainsi que l'ensemble de ses sous-traitants ou fournisseurs ne peuvent être tenus pour responsables de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. L'utilisateur est le seul et unique responsable de l'évaluation finale de l'adéquation ou non de n'importe quel matériau utilisé. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit des seuls dangers existants.